

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Encore des nouveautés sur le VPH!
Changement de paradigme dans la prise en charge de la ménopause: retour en arrière et regard vers l'avenir

No d'activité : 68627

Date : jeudi le 21 mars 2019

Lieu : Hôtel ALT+, salle 2

Coordonnées : 9156, boul. Leduc, Brossard

Objectifs

Encore des nouveautés sur le VPH!

1. ANALYSER le fardeau sociétal des infections à VPH chez les différentes populations à risques.
2. IDENTIFIER les maladies associées au VPH.
3. COMPARER les données d'efficacité et d'innocuités des vaccins contre le VPH ainsi que l'impact de la vaccination.
4. RÉVISER les dernières recommandations de la vaccination contre le VPH ainsi que le programme soutenu par le ministère.

Changement de paradigme dans la prise en charge de la ménopause : retour en arrière et regard vers l'avenir

1. ÉVALUER les risques et les avantages de l'HTM grâce aux résultats des études WHI et d'autres études cliniquement pertinentes.
2. EXPLIQUER le bien-fondé scientifique du développement d'une nouvelle catégorie d'HTM: le complexe estrogénique à action tissulaire sélective (CEATS).
3. PRESCRIRE aux patientes nécessitant une HTM, y compris le CEATS, pour la prise en charge des symptômes de la ménopause.

Président de séance : Dre Lise Chalut

Horaire

2019-03-21	18:00	18:25	Autre	Arrivée et inscriptions	
2019-03-21	18:25	19:55	Conférence	Encore des nouveautés sur le VPH!	Dre Marie-Claude Tanguay, gynécologue
2019-03-21	19:55	20:10	Pause/Repas		
2019-03-21	20:10	21:40	Conférence	Changement de paradigme dans la prise en charge de la ménopause: retour en arrière et regard vers l'avenir	Dr Jacques Bourque, gynécologue

Veillez confirmer votre présence auprès de :
Mme Martine Gauthier au 514-346-5270 ou à martine.gauthier@merck.com
Mme France Bergeron au 514-771-4564 ou à france.bergeron@pfizer.com
Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de MERCK et PFIZER

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.